



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Kahnawake – 23 Octobre - Femmes autochtones du Québec Inc. (FAQ) se réjouit des recommandations du Rapporteur spécial de l'ONU sur le logement convenable. Ces propos, concernant la crise du logement au Canada, ont été tenus lors d'une conférence de presse le 22 octobre dernier à Ottawa.

Après avoir enquêté à travers le pays pendant deux semaines, M. Kothari a relevé d'incontestables preuves indiquant qu'il y a un nombre élevé de sans-abri au Canada. Il a également noté les conditions déplorables dans lesquelles vivent les populations autochtones, tant sur réserve qu'en milieu urbain. Il a également dénoncé le fait que le gouvernement canadien n'avait pas de stratégie de réduction de la pauvreté globale et bien financée, tout en ajoutant que cette stratégie devrait inclure du financement pour les groupes qui sont systématiquement marginalisés, tels que les femmes, les peuples autochtones, les aînés, les jeunes, etc.

M. Khotari a dénoncé le manque de protection juridique des femmes vivant sur réserve, l'impossibilité de porter plainte à la Commission canadienne des droits de la personne et les lois sur les biens matrimoniaux sur réserves parmi les principaux obstacles au droit à un logement convenable et à une vie sans violence. Ceci vient appuyer le travail entrepris par des organisations de femmes autochtones dans leur lutte pour l'égalité et la dignité de leurs droits.

Le Canada a connu un surplus budgétaire fédéral annuel de plusieurs milliards de dollars depuis presque une décennie. Pourtant, le gouvernement continue de couper le financement attribué aux communautés autochtones ce qui a pour effet de contribuer à la détérioration des conditions de vie sur réserve.

Le droit au logement comprend le droit à une qualité d'eau convenable, à la sécurité et à l'absence de violence : tous des enjeux qui préoccupent les organisations de femmes autochtones. Ces enjeux continuent d'être ignorés dans un climat qui favorise le développement économique au détriment des droits humains.

FAQ est ainsi encouragé et reconnaissant envers M. Khotari pour ses recommandations au gouvernement canadien parmi lesquelles se retrouve le besoin d'établir un financement adéquat pour appuyer et créer plus de centres d'hébergements pour femmes autochtones sur réserve et en milieu urbain. Le besoin de mettre en place, le plus tôt possible, un financement adéquat pour des politiques de logement transitionnelles et à long terme a également été invoqué.

M. Khotari s'est dit préoccupé de voir l'impact dévastateur du paternalisme qui caractérise les lois, politiques et allocations budgétaires des gouvernements provinciaux et fédéral sur les peuples autochtones vivant sur réserve ainsi que dans les centres urbains. Il a souligné que ces

politiques ont sérieusement compromis le droit à l'autodétermination dont jouissent les populations autochtones en vertu des traités originaux et du Pacte international des droits sociaux, économiques et culturels (PIDESC). Il a ensuite recommandé au gouvernement fédéral de garantir un financement et des ressources pour une stratégie nationale de logement autochtone ciblée, à la fois sur réserve et en milieu urbain, qui assurerait que le logement et les services autochtones restent sous contrôle autochtone.

D'ailleurs, les Nations Unies qualifient le non-conformisme du Canada au PIDESC comme étant une «urgence nationale».

«Nous sommes encouragés par l'évaluation préliminaire du Rapporteur spécial sur le logement convenable puisqu'elle valide tout le travail fait par les peuples autochtones dans notre quête d'une meilleure qualité de vie. Il est regrettable que ce soit seulement lorsque la société exige des observations de la communauté internationale que la voix des autochtones soit entendue» dit Ellen Gabriel, présidente de FAQ.

Kothari présentera son rapport final au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies l'année prochaine.

Femmes Autochtones du Québec (FAQ) est un organisme à but non lucratif, créé en 1974, qui milite en faveur des droits et des intérêts des femmes autochtones et de leurs familles vivant sur et hors réserve. L'Association a pour mandat d'appuyer les efforts des femmes autochtones dans l'amélioration de leurs conditions de vie tout en soutenant ces dernières dans leurs engagements communautaires.

– 30 –

Le 24 octobre 2007

Contact:

Mélanie Sarroino, adjointe à la conseillère politique et juridique
450-632-0088, poste 230 ou msarroino@faq-qnw.org